



## SOINS INFIRMIERS ET AIDE À DOMICILE : LES SERVICES COORDONNENT LEUR ACTION.

# Des professionnels aux petits soins avec les personnes âgées

ACTEURS DE LA FILIÈRE GÉRONTOLOGIQUE LOCALE, LES SERVICES DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE CONTRIBUENT À LA PRÉVENTION DE LA PERTE D'AUTONOMIE.

### Qu'est-ce qu'un SSIAD ?

→ Intervenant sur prescription médicale, auprès des personnes de plus de 60 ans, malades ou en perte d'autonomie (GIR de 1 à 4), les services de soins infirmiers à domicile (SSIAD) facilitent leur maintien ou retour dans leur lieu de vie, xcoordonnent et contribuent à la coordination des actions avec les autres intervenants (médecin, kiné, service d'aide à domicile...). Vingt-deux couvrent les communes de l'Ain, dont deux fédérés à l'ADMR, certifiés AFNOR Services aux personnes à domicile depuis 2013.

« Les SSIAD font partie de la filière gérontologique locale », rappelle Anne Roux, infirmière coordinatrice du SSIAD Bresse Dombes à Châtillon-sur-Chalaronne avec Mireille Bonne. « Les aides-soignantes ont une réunion d'équipe deux fois par mois et elles se voient tous les matins : toutes les tournées partent d'ici. Elles s'entraident, elles s'appellent : si l'une a une difficulté, une collègue la rejoint avec l'accord de l'infirmière coordinatrice. »

### Un service qui correspond bien aux besoins

La prise en charge s'effectue toujours dans une approche globale de la personne, avec établissement par une infirmière coordinatrice d'un projet personnalisé. Sur le terrain, les professionnels sont aux petits soins avec les patients : « Les aides-soignantes font tous les actes de nursing (toilette, habillage, aide à la prise de traitement...), surveillent l'état de la personne, apportent un soutien moral pour elle et l'entourage. Le service correspond bien aux besoins : elles peuvent prendre du temps auprès des malades, d'au moins vingt minutes jusqu'à plus d'une heure. Les familles apprécient ce côté relationnel » souligne Anne Roux. « Ils ont beaucoup de liens avec elles, pour organiser la prise en charge, proposer du matériel adapté... » précise Amandine Saint-Sulpice, infirmière coordinatrice du SSIAD Bugey Ain Veyle Revermont.



→ « La prise en charge globale du patient permet de retarder l'entrée en Ehpad, lutter contre l'isolement qui est très malmenant pour une personne âgée », soulignent Anne Roux et Mireille Bonne, infirmières coordinatrices du SSIAD Bresse Dombes. Les services à domicile ont toute leur place dans le virage ambulatoire de la politique nationale de santé.

Des actions collectives de proximité complètent l'accompagnement individuel. Le SSIAD Bresse Dombes propose des séances de gym douce avec l'association Siel Bleu à Châtillon, de conviviales rencontres autour d'un repas avec animation musicale à la Marpa de Neuville... « Des personnes ont retrouvé des amis d'enfance, d'école. » À Ceyzériat, l'équipe d'animation du SSIAD Bugey Ain Veyle Revermont concocte une sortie chaque mois : jeux, barbecue, balade en calèche, visite... Sont vivement appréciés également les soins du corps et soins des mains proposés par une aide-soignante formée à la socio-esthétique. Des petits « plus » qui contribuent au bien-être de la personne et à la lutte contre l'isolement. ● A.P.



→ « Les aides-soignantes travaillent en autonomie, avec des temps de coordination chaque semaine et des réunions d'équipe mensuelles », expliquent Nadège Marguin et Amandine Saint-Sulpice, infirmières coordinatrices du SSIAD Bugey Ain Veyle Revermont.



### SPASAD : AGIR ENSEMBLE POUR PRÉVENIR LE VIEILLISSEMENT

## Des savoir-faire conjugués au service du patient

Le SSIAD et le service d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) ADMR Bresse-Dombes sont voisins et interviennent parfois auprès des mêmes personnes. Au-delà de la coordination informelle déjà à l'œuvre, les deux services avec aussi le SAAD de Neuville-les-Dames vont plus loin : ils se sont engagés à expérimenter, de juillet 2017 à décembre 2019, un SPASAD\* (service polyvalent d'aide et de soins à domicile). Objectif : « Associer les compétences des services, pour mettre en place un accompagnement dans la globalité des besoins de la personne, avec des actions de prévention » explique Anne Roux. En mai, dix-sept patients étaient ainsi pris en charge. Les responsables des services respectifs d'aide et de soins se rendent ensemble chez le patient pour établir le projet d'accompagnement personnalisé et se réunissent chaque mois.

Les activités propres à chaque service restent gérées par celui-ci. Mais la coordination très étroite entre les deux facilite notamment la remontée d'informations par les professionnels de terrain, permettant d'adapter au mieux l'accompagnement. « Une aide à domicile, par exemple, a prévenu l'aide-soignante qui passait chez un patient le matin que, dans la journée, il urinait sur le sol, ce qui a permis de réadapter l'accompagnement, lui proposer une action pour améliorer son hygiène. » À l'inverse, l'aide-soignante qui perçoit des signes de dénutrition va remonter l'information pour qu'un réajustement

du projet personnalisé par le service d'aide et d'accompagnement ADMR puisse avoir lieu (avec, par exemple, la mise en place du service de livraison de repas ou de courses à domicile).

« Ce partage de l'information par les personnels de terrain valorise leur travail, les responsabilise : toutes ces remontées sont très importantes pour évaluer les situations à risques, prévenir l'isolement, mettre en place des activités physiques et cognitives adaptées. » Des outils communs ont été développés, tels que les fiches d'action préventive personnalisée, ainsi que des formations thématiques pour les aides à domicile : partage de l'information et secret professionnel, dénutrition/déshydratation, prévention des chutes, addictions, santé des aidants...

À mi-parcours de l'expérimentation du SPASAD, le premier bilan s'avère positif. Un service à poursuivre donc « mais avec les moyens humains et financiers qui vont avec ».

À Ceyzériat, le SSIAD est installé dans le même bâtiment que le service d'aide à domicile. « Nous travaillons ensemble mais les outils communs n'ont pas encore été déployés. Un SPASAD pourrait apporter des temps de coordination entre les salariés de terrain » note Amandine Saint-Sulpice. ●

\*Prévue dans la loi ASV (adaptation de la société au vieillissement) de 2015, l'expérimentation des SPASAD, cofinancés par l'ARS et le Département, a été lancée par le ministère de la santé.

→ L'équipe d'aides-soignants du SSIAD Bugey Ain Veyle Revermont, lors d'un repas de service, preuve d'un solide esprit d'équipe.

### REPÈRES

#### → Tarification

Les soins sont pris en charge à 100 % par la caisse d'assurance maladie du patient. L'Agence régionale de santé (ARS) octroie un budget annuel de fonctionnement au SSIAD. « La prise en charge des honoraires des infirmiers libéraux intervenant auprès du patient entre dans ce forfait global. C'est une problématique majeure : tous les SSIAD ont des difficultés à équilibrer leur budget » explique Anne Roux. « C'est la plus grosse partie de notre budget », confirme Amandine Saint-Sulpice. Une partie non maîtrisable car très variable. La réforme de la tarification prévue en 2020 est fortement attendue. Le SSIAD de Ceyzériat est l'un des 216 participant à l'étude nationale de mesure de coûts en SSIAD/SPASAD, visant à préparer cette réforme.

#### → Deux SSIAD fédérés à l'ADMR

À Ceyzériat, le SSIAD Bugey Ain Veyle Revermont intervient auprès de 52 patients, dont 3 places pour des majeurs handicapés. L'équipe de 15 aides-soignants - dont 2 hommes - se répartit sur 9 tournées le matin (3 le week-end) et 2 le soir, sur 32 communes. En 2017, ils ont accompagné 77 personnes. « Nous travaillons en lien avec les professionnels de santé libéraux et les services d'aide à domicile de l'ADMR des Deux Vallées, de l'ADAPA et d'Ain Domicile Services », explique Amandine Saint-Sulpice, infirmière coordinatrice en duo avec Nadège Marguin. À Châtillon, l'équipe de 12 aides-soignantes ou aides médico-psychologiques (AMP) du SSIAD Bresse Dombes intervient auprès de 47 personnes - 68 patients en file active en 2017 -, sur 36 communes. Les tournées du matin peuvent dépasser les cent kilomètres.